

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extinction de l'éclairage public et activités nocturnes: vendredi 23 septembre, la nuit sera belle !

Nyon, le 15 septembre 2022

La Ville de Nyon réitère sa participation à l'événement du Grand Genève « La nuit est belle ! », en éteignant entièrement son éclairage public durant la nuit du 23 au 24 septembre. A cette occasion, un programme d'activités nocturnes est proposé. Une belle opportunité d'explorer la nature et la ville sous un ciel étoilé.

Pour cette troisième édition, « La nuit est belle ! » se donne de nouveau pour mission de sensibiliser les habitant.e.s du Grand Genève à la pollution lumineuse et également aux économies d'énergie, le thème mis en avant cette année. La Ville de Nyon réitère sa participation à cette initiative de grande ampleur. L'éclairage public sera ainsi entièrement éteint vendredi 23 septembre.

A cette occasion, plusieurs animations gratuites sont proposées qui visent à enrichir l'expérience des Nyonnais.e.s lors de cette action hors du commun :

- **A la découverte des papillons de nuit** dans le parc de Bois-Fleuri : observation des papillons de nuit en présence du biologiste Bastien Guibert et animations en continu dès 20h30.
- **Explorations nocturnes des musées de Nyon**
 - **Château de Nyon**, de 19h30 à 22h30 : visitez dans le noir et à la lampe torche la collection de porcelaines avec une vue imprenable sur le panorama du Grand Genève plongé dans l'obscurité ;
 - **Musée romain**, de 18h à 22h30 : découvrez l'histoire romaine de Nyon et les objets du musée sous une autre lumière ;
 - **Musée du Léman**, de 18h30 à 22h30 : venez explorer le musée à la lampe de poche et participez à l'atelier-famille *La nuit au musée*, un montage super malin à l'effet garanti !
- **Observation du ciel étoilé** dans le parc du Cossy : plusieurs membres de la Société astronomique de Genève, avec leurs télescopes et expériences, proposent de vous initier à l'astronomie, dès 20h45. Le 23 septembre sera une nuit exceptionnelle pour observer les étoiles, et même les planètes !
- **Concert acoustique du groupe « MANIFEST »** : concert nocturne mêlant basse, batterie, guitare, saxophone et voix au parc du Bourg-de-Rive de 20h à 21h.
- **Dîner aux chandelles** : les restaurants partenaires s'engagent en vous proposant des dîners à la chandelle ainsi qu'en éteignant leur éclairage. Profitez de cette belle opportunité pour manger en famille, entre ami.e.s ou en amoureux, que ce soit en salle avec une ambiance tamisée ou en terrasse sous un ciel étoilé !

Afin de minimiser les risques liés à l'extinction complète de l'éclairage public, la Municipalité invite la population et les usagers.ères de la route à faire preuve de prudence dans leurs déplacements et leurs comportements. Il est recommandé aux conducteurs de véhicule de ne pas dépasser 30 km/h sur le territoire communal.

Afin que la nuit soit encore plus belle, tout un chacun.e (habitant.e.s, entreprises) est invité à éteindre ou diminuer également ses propres éclairages.

Davantage d'informations sur nyon.ch/lanuitestbelle et lanuitestbelle.org

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

La Ville de Nyon et la SIC encouragent les entreprises à éteindre leurs éclairages de manière pérenne

Face au risque de pénurie d'électricité et aux incertitudes sur l'approvisionnement en gaz cet hiver, la Municipalité est en train d'élaborer son programme volontaire d'économies d'énergie, qui sera communiqué en octobre. Dans une perspective d'exemplarité, le plan d'action se concentrera essentiellement sur les mesures permettant de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et infrastructures en mains communales. La Municipalité souhaite toutefois également inciter la population et les entreprises à s'engager.

Dans ce cadre, une démarche commune entre la SIC et la Ville de Nyon a d'ores et déjà été lancée. L'objectif ? Convaincre les entreprises nyonnaises non seulement de participer à « La nuit est belle ! » le temps d'une nuit, mais également de pérenniser cette action sur le long terme. Les entreprises sont ainsi invitées à éteindre dès aujourd'hui leurs locaux, enseignes et vitrines de 23h à 6h en semaine et de 24h à 6h le week-end.

Par ailleurs, la Municipalité souhaite rappeler aux entreprises nyonnaises qu'elles peuvent faire appel aux SI Nyon afin de réaliser un audit énergétique permettant de déterminer leurs potentiels d'économie d'énergie. Une action spéciale pour automatiser l'extinction des locaux, enseignes et vitrines est en préparation.

Pour contacter les SI Nyon : eco.energie@nyon.ch ou 022 316 45 54

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

M. Pierre Wahlen, Municipal en charge des énergies et des Services industriels, 079 403 93 11

M. Thomas Deboffe, Secrétaire municipal adjoint a.i., 022 316 40 31